

## Nomination de Mme Peggy Mason au poste d'ambassadeur au désarmement

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé le 28 août la nomination de Mme Margaret (Peggy) J. Mason au poste d'ambassadeur du Canada au désarmement.

Mme Mason succède à M. Douglas Roche, dont la fin du mandat a été annoncée en juin. M. Roche, qui occupait ces fonctions depuis octobre 1984, est aujourd'hui professeur en résidence au Département des sciences politiques de l'Université de l'Alberta.

L'ambassadeur au désarmement représente le Canada dans les instances internationales qui s'intéressent à la limitation des armements et au désarmement, et plus particulièrement la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et la Commission du désarmement des Nations Unies qui siègent toutes deux à New York. L'ambassadeur est en outre le principal point de contact du gouvernement avec les Canadiens et les organisations non gouvernementales dans ce domaine. C'est en cette qualité

que Mme Mason donnera une série de conférences au Canada sur les politiques canadiennes ainsi que sur le travail effectué au sein des organismes où elle représente le Canada. L'ambassadeur est aussi conseiller spécial du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les questions liées à la limitation des armements et au désarmement. À ce titre, Mme Mason cherchera à assurer la cohérence des politiques canadiennes qui ont trait aux questions de désarmement débattues à l'ONU, au rôle du désarmement dans le développement économique, à la non-prolifération, à l'exportation de matériel militaire, aux mesures de confiance, à la réduction des forces conventionnelles et à la limitation des armements stratégiques.

Née à Windsor en Nouvelle-Écosse, Mme Mason est titulaire d'un baccalauréat ès arts (avec spécialisation) et d'un baccalauréat en droit de l'Université d'Ottawa. Reçue au barreau de l'Ontario en 1977, elle pratique à Ottawa jusqu'en 1980, année où elle se voit confier le poste de conseiller juridique et d'analyste des poli-

tiques au Conseil canadien du statut de la femme. De 1981 à 1984, Mme Mason est conseillère (politiques) du très honorable Joe Clark et de l'honorable Erik Nielsen et s'occupe de la condition de la femme, de la limitation des armements ainsi que de divers dossiers constitutionnels et juridiques.

De septembre 1984 jusqu'à sa nomination au poste d'ambassadeur au désarmement, Mme Mason a été conseillère (politiques) du très honorable Joe Clark en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a prodigué avis et conseils en ce qui concerne la limitation des armements, la défense et la sécurité internationale, les relations Est-Ouest et la situation des droits de la personne dans l'un et l'autre blocs. Elle s'est en outre occupée de l'égalité de la femme dans le monde, de questions liées à l'énergie nucléaire et de certains dossiers juridiques.

Mme Mason est mariée et elle a un fils. □

## Entrevue avec Peggy Mason

Le rédacteur a pu s'entretenir avec le nouvel ambassadeur du Canada au désarmement, Mme Peggy Mason, avant le départ de cette dernière pour New York, où elle dirigera la délégation canadienne à la Première Commission des Nations Unies, qui s'occupe des questions relatives au contrôle des armements et au désarmement. Des extraits de l'entrevue sont présentés ci-après.

Réd. = rédacteur; P.M. = Peggy Mason

Réd. : Votre poste est-il unique? Le Canada est-il le seul pays à avoir un ambassadeur au désarmement?

P.M. : Le Canada n'est pas le seul, mais il fait partie d'un petit nombre de pays qui ont un ambassadeur au désarmement chargé expressément de les représenter à la Première Commission à New York. La plupart des pays ont un ambassadeur qui les représente à l'automne à la Première Commission et qui les représente également à la Conférence sur le désarmement à Genève, qui siège en février et en mars et aussi pendant l'été; l'ambassadeur est



Mme Peggy Mason, ambassadeur au désarmement.

donc à l'étranger durant la plus grande partie de l'année. Le Canada, lui, a décidé que l'ambassadeur au désarmement devrait être basé au Canada de façon à pouvoir rencontrer le public canadien et les ONG [organismes non gouvernementaux] intéressés. L'ambassadeur du Canada au désarmement joue également

un troisième rôle, soit celui de conseiller du ministre sur diverses questions relatives au contrôle des armements et au désarmement, et de telles fonctions nécessitent elles aussi la présence de l'ambassadeur à Ottawa pour une certaine partie de l'année. . . .

Réd. : Des trois principales fonctions liées à votre poste, soit représenter le Canada au cours des discussions sur le désarmement à l'ONU, être responsable des relations publiques en matière de contrôle des armements et de désarmement et conseiller le ministre, laquelle vous intéresse le plus?

P.M. : Je pense que les trois sont également très importantes. Le rôle de responsable des relations publiques — connaître les préoccupations du public et discuter avec lui des politiques et des priorités du gouvernement — serait beaucoup plus difficile à jouer si je ne participais pas aux activités d'un organisme comme l'ONU, car je peux ainsi me reporter à l'expérience réelle que m'apporte le fait de représenter le Canada auprès d'autres pays en matière de contrôle des armements et de désarmement. Il me serait également beaucoup plus difficile de m'adresser à des groupes ou à des organismes si je n'avais pas un rôle à jouer dans l'élaboration de la politique. Les trois aspects du poste se complètent donc très bien.